

TABLEAU SYNOPTIQUE

Moyens de certitude	} Science : Adhésion de l'esprit à une vérité qu'il voit. Foi humaine : Assentiment à une vérité acceptée sur la parole de quelqu'un digne de confiance. Foi divine : Assentiment fondé sur la parole de Dieu.
Distinction de la foi et de la raison	Nul désaccord { C'est le même Dieu qui communique la foi et donne la raison. L'autorité qui garde le dépôt de la foi proscrit toute doctrine erronée. La raison sujette à l'erreur doit être guidée par la foi infallible.
	Mutuel secours { La raison établit les fondements de la foi et développe la science des choses divines. La foi préserve la raison de l'erreur et l'enrichit de connaissances.
L'acte de foi	Dépendance de la raison { L'homme dépend de Dieu. Il doit s'enquérir de l'existence de la révélation. Il doit accepter la révélation.
	Motifs de crédibilité { Preuves extérieures de la vérité de la révélation. Distinction entre le motif de la foi et les motifs de crédibilité. Certitude des motifs de crédibilité.
	Rationalité de l'acte de foi { Il n'est pas un acte aveugle de l'intelligence. Il n'est pas un état d'enfance intellectuelle.
	Liberté de l'acte de foi { Les motifs de crédibilité, n'ayant qu'une évidence morale, laissent l'homme libre de les accepter. Les mystères, n'étant point évidents par eux-mêmes, ne déterminent point nécessairement l'adhésion. Objection tirée du fait de la révélation une fois admis. Raison providentielle de la liberté de l'acte de foi. Nécessité de la grâce, même pour la foi spéculative.
Dogmes de la foi	Doute en matière de foi { Outrage à l'infailibilité de Dieu. Outrage à la raison, qui ne peut douter d'un fait évident.
	Incompréhensibilité des mystères { Prétendre pouvoir les comprendre, c'est les nier. La raison peut en avoir une certaine intelligence.
	Immutabilité des dogmes { L'objet même de la foi ne peut progresser. Progrès possible dans la manière de connaître les mystères et de les exposer.
	Droit de contrôle de l'Eglise sur les sciences { Droit de condamner tout ce qui est contraire à la parole divine. L'exercice de ce droit préserve la science de l'erreur.

CHAPITRE XXI

SIGNES DE LA RÉVÉLATION

« Si quelqu'un dit que la révélation divine n'est pas rendue croyable par des signes extérieurs... : qu'il soit anathème. » (Concile du Vatican, Const. *Dei Filius*, III, De la Foi, can. 3.)

SOMMAIRE

1. Signes de la révélation en général. Leur nature. Signes intrinsèques. Signes extrinsèques. — 2. Méthode à suivre dans le discernement de la révélation. — 3. Erreurs sur les critères de la religion : erreur des rationalistes; erreur des protestants.

Toutes les religions qui ont existé ou qui existent se présentent avec un caractère surnaturel. Mais il n'est pas possible que, se contredisant sur des points très importants, elles soient toutes également vraies. Dieu révélateur ne peut se contredire. Il n'y a donc qu'une seule révélation absolument véritable, et cette révélation doit se discerner à des signes frappants et certains. Car si Dieu respecte la liberté humaine jusqu'à ne point empêcher l'homme d'errer et d'altérer la vérité, il lui doit aussi, dans sa sagesse et dans sa bonté, de ne pas le laisser sans quelque moyen de discerner le vrai du faux.

Nous devons donc étudier les signes de la révélation en général, et spécialement les deux principaux, le miracle et la prophétie.

1. Des signes de la révélation en général.

Nature de ces signes.

1. On appelle *signes*, sceaux, témoins ou *marques* de la révélation, les moyens par lesquels nous parvenons à connaître l'existence de la révélation divine. On les appelle aussi *critériums*^a de la révélation, parce qu'ils servent à discerner la révélation vraie des fausses révélations; et *motifs de crédibilité*, parce qu'ils rendent croyable le fait de la révélation.

2. On divise les signes de la révélation en *signes intrinsèques* et en *signes extrinsèques*.

Les premiers sont tirés de la doctrine elle-même; les autres sont des faits qui témoignent en sa faveur.

^a On entend par *critérium* (gr. *crinein*, juger) la marque distinctive du vrai.

Signes intrinsèques de la révélation.

3. Les signes *intrinsèques* sont négatifs ou positifs. Une doctrine religieuse est dite pourvue de ces signes *négatifs*, lorsqu'elle n'est pas en elle-même absurde et nuisible; de ces signes *positifs*, si la doctrine entière répond parfaitement à tous les besoins et à toutes les aspirations légitimes de la nature humaine.

Une doctrine est absurde, lorsqu'elle est en contradiction avec elle-même ou avec les principes de la saine raison.

Elle est nuisible, lorsqu'elle tend à rendre les hommes plus vicieux et plus malheureux.

Une doctrine répond à tous les besoins et à toutes les aspirations légitimes de la nature humaine, lorsqu'elle fournit à l'intelligence toutes les lumières, au cœur toutes les consolations, à la volonté toutes les forces, dont l'homme a besoin pour accomplir sa destinée.

4. L'absence des signes négatifs dans une doctrine est une preuve évidente de sa fausseté, car Dieu ne révèle rien qui ne soit conforme aux lois de la logique et de nature à rendre les hommes meilleurs et plus heureux. C'est pourquoi on ne peut considérer comme des religions divines le paganisme, le brahmanisme, le bouddhisme, le mahométisme et le judaïsme moderne, parce qu'on y trouve, ou des assertions incohérentes, ou de graves erreurs philosophiques, ou des principes qui justifient le vice et dont l'application a pour résultat la corruption et la dégradation de l'homme.

5. La présence des signes négatifs dans une doctrine religieuse prouve qu'elle a pu être révélée, mais non point que de fait elle ait été révélée; car il n'est pas impossible à l'homme de composer un code de religion et de morale, où tout soit irréprochable aux yeux de la raison: un fondateur de secte n'aurait besoin pour cela qu'à puiser dans la doctrine catholique.

6. Quant aux signes positifs, c'est-à-dire l'aptitude d'une doctrine à satisfaire pleinement à nos besoins religieux et moraux, et à être par conséquent le principe de notre sanctification et de notre bonheur, leur présence prouve la vraisemblance de la révélation; car il est difficile d'attribuer à l'esprit humain, borné comme il l'est, la conception d'une telle doctrine.

Cela est surtout vrai, si la doctrine en question renferme des solutions satisfaisantes sur la fin dernière de l'homme, sur le

culte qu'il doit rendre à Dieu, sur la réalité et les conditions du pardon des péchés; car nous savons, par l'histoire de la philosophie, que la raison livrée à ses propres forces n'a rien trouvé de décisif et de certain à ce sujet (p. 337).

Si, en outre, la même doctrine renferme des vérités qui dépassent la portée de l'entendement, c'est-à-dire des mystères proprement dits, et de telle nature que, sans offenser en rien la raison, ils fassent admirer les profondeurs de l'essence divine, la sagesse de ses conseils et les merveilles de sa bonté, la présomption qu'elle est divine augmente encore, parce qu'il n'est pas vraisemblable que l'homme conçoive rien de pareil (p. 312).

7. Enfin, si une religion, à l'exclusion des autres, contient tous les signes intrinsèques, négatifs et positifs, on doit la considérer comme certainement révélée; autrement il faudrait dire, contrairement à la croyance universelle, qu'aucune religion n'est révélée parmi celles qui existent.

Signes extrinsèques de la révélation.

8. Les signes *extrinsèques* sont des faits manifestes, sensibles, divins, intimement liés au fait de la révélation. Ces faits sont principalement les *miracles* et les *prophéties*.

On range aussi parmi les critères extrinsèques: la propagation lointaine et rapide d'une doctrine, la constance des martyrs qui ont versé leur sang pour elle, la durée ininterrompue, au sein des persécutions, de la société qui la propage et la défend, la triste fin de ses ennemis et de ses persécuteurs.

On doit également tenir compte des qualités des personnes qui attestent qu'une révélation leur a été faite et qui l'annoncent de la part de Dieu.

9. Les signes extrinsèques, surtout les miracles et les prophéties, par le fait même qu'ils sont en rapport étroit avec une doctrine qui se présente comme révélée, sont des preuves indubitables de l'intervention divine. Témoignages de la puissance et de la science universelle de Dieu, ils attestent la crédibilité de l'origine divine de la révélation, et par conséquent celle de ses vrais organes, des envoyés de Dieu; et ils l'attestent avec une certitude qui exclut toute espèce de doute.

10. En ce qui concerne la personne même de ceux qui se pré-

sentent au monde comme les sujets de la révélation immédiate, on juge de leur valeur par les signes suivants :

1^o Il est, sinon certain, du moins fort probable, qu'une doctrine n'est pas révélée, lorsque celui qui la prêche comme envoyé de Dieu donne des marques évidentes de folie ou d'imposture^a; car il n'est pas vraisemblable que Dieu ait choisi un pareil messager pour annoncer la vérité et recommander la vertu.

2^o Si celui qui se présente aux hommes comme l'envoyé de Dieu donne, dans son caractère et dans la conduite de sa vie, des preuves manifestes qu'il n'est ni halluciné ni imposteur, il est très probable qu'il dit vrai; car il faut être fou ou imposteur pour s'attribuer faussement une mission divine. Et comme il est difficile que la folie ou l'imposture ne se trahissent pas de quelque manière, le rôle de faux prophète ne pourra tenir longtemps^b.

3^o Si, en outre, le même personnage montre une sagesse et des vertus éminentes, la *probabilité* qu'il est l'envoyé de Dieu sera plus grande encore et pourra atteindre même à une véritable *certitude*.

4^o Si, enfin, cette sagesse et ces vertus paraissent plus qu'humaines, ce sera une nouvelle preuve de la mission divine de ce personnage, un vrai miracle dans l'ordre moral.

2. Méthode à suivre dans le discernement de la révélation.

11. La division des signes de la révélation en signes intrinsèques et en signes extrinsèques, donne lieu à deux méthodes différentes pour reconnaître quelle est entre toutes les religions celle qui vient de Dieu : la *méthode historique* et la *méthode philosophique*. La première consiste à étudier les faits qui servent de preuves extrinsèques à la révélation, savoir les miracles et les prophéties; la seconde consiste à examiner la doctrine en elle-même.

12. La méthode historique est préférable à la méthode philosophique, parce que :

1^o Elle est plus en rapport avec la chose dont on veut se rendre

^a C'est le cas de Mahomet.

^b « Tous les hallucinés que nous avons connus, tous ceux dont nous avons lu les observations dans les ouvrages des auteurs modernes, présentaient des signes qui dénotaient le trouble de leurs pensées, quelque précaution qu'ils prissent pour dérober aux autres l'état de leur esprit. » (Dr Brierre de Boismont, *Des Hallucinations*.)

compte. Il s'agit, en effet, de savoir si Dieu a révélé. Or c'est là un fait. Il convient donc d'établir ce fait par le témoignage de l'histoire.

2^o Elle est plus courte. Un miracle bien constaté suffit à établir la divinité de toute la religion. Par la méthode philosophique, au contraire, il faut passer en revue tous les dogmes, tous les préceptes, et les soumettre à un examen rigoureux : ce qui demande beaucoup de temps.

3^o Elle est plus facile. Les faits extraordinaires par lesquels Dieu nous montre qu'il est révélateur d'une doctrine, sont des faits éclatants, à la portée de tous, accessibles aux simples et aux ignorants comme aux philosophes et aux savants. Or il est bien plus facile d'avoir la certitude de ces faits, que de percevoir l'harmonie, la beauté, la sublimité d'une doctrine religieuse; d'autant plus que cet examen dépasse la capacité du plus grand nombre, qu'il dépend des dispositions des personnes, les unes agréant ce qui déplaît à d'autres, et qu'il trouve des obstacles dans les préjugés et les passions, qui empêchent souvent de saisir ce qu'il y a de pur et d'élevé dans la religion.

4^o Elle est plus sûre. On risque moins de se tromper dans la constatation et la connaissance des faits que dans l'appréciation de l'excellence d'une doctrine révélée.

La méthode historique doit donc tenir le principal rang dans l'Apologétique.

13. La méthode historique est justifiée par la manière même dont Dieu a procédé en donnant sa religion aux hommes. « Afin que l'hommage de notre foi fût en accord avec la raison, dit le concile du Vatican¹, Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir, les faits divins et surtout les miracles et les prophéties; lesquels, en montrant abondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont des signes très certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. C'est pour cela que Moïse et les prophètes, et surtout Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont fait tant de miracles et de prophéties d'un si grand éclat, et qu'il est dit des Apôtres : *Pour eux, étant partis, ils prêchèrent partout, avec la coopération du Seigneur, qui confirmait leur parole par les miracles qui l'accompagnaient*²; et

¹ Const. *Dei Filius*, ch. III, De la Foi. — ² S. Marc, XVI, 20.

encore : *Nous avons une parole prophétique certaine, à laquelle vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur*¹. »

14. Après que la foi eut été ainsi établie par des prodiges divins, les philosophes croyants en scrutèrent les dogmes et les préceptes, soit pour pénétrer leur esprit et leur cœur des sublimes beautés qui s'y manifestent avec un éclat d'autant plus grand qu'on les approfondit davantage, soit pour les défendre contre les nombreux adversaires du vrai et du bien. De là, les critères internes qui constituent la méthode philosophique et qui servent à confirmer la foi dans ceux qui croient déjà, ou à la faire naître avec la grâce de Dieu, dans les âmes sincèrement disposées à croire.

15. Ainsi la méthode historique appelle à son aide la méthode philosophique, afin d'entourer la révélation de tous les signes désirables et la fonder sur les preuves les plus décisives. Néanmoins, elle seule suffit à démontrer la vérité de la religion ; elle est, pour tous les temps et pour tous les lieux, la méthode populaire par excellence.

« Vraie maîtresse de la vie, dit Pie IX, guide sûr dans les voies du salut, victorieuse de tous les vices, mère et nourrice féconde des vertus, cette foi, confirmée par la naissance, la vie, la mort, la résurrection, la sagesse, les prodiges, les prédictions de son divin auteur et consommateur Jésus-Christ, brille partout de la lumière d'une doctrine supérieure ; elle est enrichie des trésors célestes, illustrée par les oracles de tant de prophètes, par l'éclat de tant de prodiges, par la constance de tant de martyrs, par la gloire de tant de saints ; de plus, portant de toutes parts les lois salutaires du Christ, et acquérant toujours de nouvelles forces au sein des plus cruelles persécutions, elle s'est répandue dans tout l'univers, du levant au couchant, armée du seul étendard de la croix ; et, foulant aux pieds les idoles, dissipant les ténèbres des erreurs, triomphant des ennemis de tout genre, elle a éclairé des lumières de la connaissance divine tous les peuples, les nations les plus barbares, les plus différentes de caractère, de mœurs, de lois et de coutumes ; et leur annonçant à toutes la paix et le bonheur, elle les a soumises au joug si doux du Christ. Ces événements portent tellement l'empreinte de la sagesse et de la puissance divines, qu'il n'est pas d'esprit qui ne puisse aisément comprendre que la foi chrétienne est l'œuvre de Dieu². »

¹ II S. Pierre, 1, 19. — ² Encyclique *Hæc siles*, 9 nov. 1846.

16. Pour résumer ce qui précède, nous concluons qu'on doit rejeter comme fausse toute religion : 1° qui ne présente aucun signe positif d'intervention divine ; 2° qui contredit les principes de la droite raison ; 3° qui a été promulguée par des gens se disant inspirés dont la conduite était manifestement indigne ou dénotait l'hallucination ; — et qu'on doit admettre comme vraie et divine la religion : 1° qui seule, entre toutes les autres, ne renferme aucune erreur et répond parfaitement à tous les besoins et à toutes les aspirations légitimes de la nature humaine ; 2° qui a été annoncée au monde par des personnages chez lesquels on ne constate aucun indice de folie ou d'imposture, et qui même ont brillé par l'éclat de leurs vertus et de leur sainteté ; 3° qui apporte en sa faveur des faits divins, tels que les miracles et les prophéties.

3. Erreurs sur les critères de la religion.

Erreur des rationalistes.

17. La première erreur est celle des rationalistes, qui ne veulent d'autre méthode dans la critique religieuse que la méthode philosophique. Suivant eux, on doit commencer par établir une comparaison entre les diverses religions qui existent dans le monde, et choisir celle qui est la plus belle et la plus sublime. Mais la religion la plus sublime est celle qui est conforme aux principes de la raison et qui pour cela ne dépasse pas la raison.

Cette prétention est insoutenable. Pour connaître la révélation, il n'est pas nécessaire de comparer toutes les religions entre elles ; la vraie religion a des signes tels, qu'aussitôt qu'on les perçut, on juge fausses toutes les autres religions. De plus, cette comparaison est impossible à la plupart des hommes ; doivent-ils passer toute leur vie dans le doute, au risque de compromettre leur salut éternel ?

Les rationalistes rejettent *à priori* toute religion renfermant des mystères et des préceptes positifs. Mais ont-ils prouvé l'impossibilité de la révélation ? Assurément non. Or, si la révélation est possible, comme nous l'avons établi ; si la révélation existe, comme nous l'établirons, il ne peut y avoir d'autre méthode que la méthode historique pour en constater l'existence. La méthode philosophique n'est donc pas l'unique méthode à employer dans la recherche de la vraie religion.

Erreurs des protestants.

18. Les chefs du protestantisme, Luther, Calvin, etc., avaient ouvert la voie au rationalisme sur le sujet qui nous occupe, en faisant peu de cas des critères extrinsèques, qui, d'après eux, n'avaient été utiles dans le principe qu'à convertir les païens. Mais, disent-ils, depuis que l'Évangile a été publié, c'est par le témoignage de l'Esprit-Saint que nous constatons la divinité de la révélation extérieure. Lorsque nous lisons la Bible, l'Esprit-Saint opère en nous et nous fait sentir instinctivement la vérité de la divine parole. Nous n'avons donc pas besoin de preuves tirées du dehors, l'expérience interne nous suffit pour posséder la certitude de la foi.

Sans aucun doute, la grâce est nécessaire pour nous persuader de la vérité de la révélation. « Personne ne peut adhérer à la révélation évangélique comme il le faut pour obtenir le salut, sans une illumination et une inspiration de l'Esprit-Saint, qui donne à tous la suavité du consentement et de la croyance à la vérité... Le Seigneur très miséricordieux excite et aide par sa grâce les errants, afin qu'ils puissent arriver à la connaissance de la vérité; et ceux qu'il a tirés des ténèbres à son admirable lumière, il les confirme par sa grâce, qui ne manque que lorsqu'on y manque, afin qu'ils demeurent dans cette même lumière ¹. »

Mais cette expérience des effets de la grâce, agissant sur notre raison et sur notre libre arbitre pour nous convaincre de la divinité de la révélation, ne peut être l'unique motif de certitude; car ce motif étant individuel et subjectif, on ne pourrait en déduire une preuve générale et objective. « Plus ces effets de la grâce sont internes, individuels, subjectifs, plus ils sont propres, sans doute, à produire la foi et à l'augmenter, tant qu'ils subsistent; mais moins ils ont de force persuasive, quand ils sont passés. Aux jours d'épreuve, le souvenir de ce que le chrétien a autrefois ressenti serait d'autant plus impuissant à le soutenir, que l'expérience du présent peut aisément faire paraître le passé comme une illusion. Il faut alors un point d'appui dans la réflexion calme et approfondie sur les grands faits de l'histoire, dans la conscience qu'on a d'avoir pour garantie de sa foi des millions d'hommes parmi les plus sages et les meilleurs, garantie inébranlable, quelles que soient d'ailleurs nos destinées personnelles ². »

Ajoutons que dans le système protestant, qui rejette toute auto-

¹ Const. *Dei Filius*, ch. III. — ² KLEUTGEN, cité par HETTINGER, *Théol. fond.*, p. 293.

rité religieuse enseignante, ce qu'on appelle le témoignage de l'Esprit-Saint n'est autre chose que le sentiment qu'on croit avoir de ce témoignage; car on n'a aucune preuve de sa réalité. De là au rationalisme, il n'y a qu'un pas. On prête au Saint-Esprit toutes les illusions qui passent par la tête, et on finit par ne plus croire même à l'inspiration de la Bible.

19. Une autre erreur sortie également du protestantisme est de prendre, pour critérium de la vraie religion, la félicité de la vie présente. Ainsi, pour connaître quels peuples sont en possession de la révélation divine, il n'y aurait qu'à voir quels sont les peuples les plus prospères.

Il est vrai que la pratique fidèle de la vraie religion contribue beaucoup à rendre les hommes aussi heureux qu'ils peuvent l'être en cette vie; car elle les délivre des maux qui proviennent du dérèglement des passions, elle fait régner le bon ordre dans la famille et dans la société civile; elle inspire la charité, l'humilité, la justice aux grands et aux riches, la patience et la soumission aux artisans et aux pauvres; elle fait respecter la vérité dans les paroles, la loyauté dans les conventions et les contrats; elle crée une foule d'institutions charitables pour le soulagement de toutes les misères humaines: autant de bienfaits qui procurent aux hommes le bonheur dont ils peuvent jouir ici-bas.

Il est vrai encore que la religion, tout en favorisant l'étude des sciences, la culture des arts, le commerce, l'industrie, en un mot tout ce qui peut améliorer et adoucir les conditions de la vie individuelle et sociale, fixe au progrès matériel de prudentes limites et empêche les conséquences funestes qui résultent de l'attachement excessif aux choses terrestres, telles que l'oubli des choses célestes, la soif des richesses, l'horreur de la pénitence, le luxe effréné, la corruption des mœurs, l'oppression de la classe ouvrière, et autres désordres qui amènent la décadence et la ruine.

Mais, quels que soient les avantages temporels que procure la vraie religion, la félicité temporelle n'est ni sa fin principale ni son effet nécessaire. Elle n'est pas sa fin principale, car la religion a pour but avant tout la sanctification de l'homme et son bonheur éternel. Elle n'est pas son effet nécessaire, car Dieu n'est pas tenu de délivrer des maux de la vie présente ses adorateurs, même les plus fervents, ni de récompenser par des bénédictions temporelles les nations qui le servent avec fidélité, à moins qu'il ne s'y soit engagé par un pacte spécial, comme il le fit autrefois pour le peuple d'Israël.

Pour nous persuader de la vérité de la révélation, il n'est donc pas nécessaire que les peuples qui professent la vraie religion l'emportent sur les autres au point de vue de la félicité temporelle.

20. D'ailleurs, cette félicité dépend, ou de la volonté humaine, ou de la volonté divine. Or il peut arriver que ces causes agissent davantage en faveur des nations dont le culte est faux, qu'en faveur des autres.

D'abord, si on envisage la prospérité matérielle, en tant qu'elle dépend de la volonté humaine, on conçoit : 1° que les peuples qui ont la vraie religion ne l'observent pas toujours, et, par suite, n'en éprouvent pas la salutaire influence; bien plus, que ces peuples deviennent pires que les autres et qu'ils soient punis de Dieu plus sévèrement, à cause de l'abus plus coupable des grâces, tandis que les sectateurs d'un faux culte peuvent n'y point conformer leur conduite, observer plus exactement l'honnêteté naturelle et parvenir ainsi à la prospérité matérielle qui s'y trouve attachée; 2° que les peuples qui ont la vraie religion, soit paresse, soit défaut de prudence et d'habileté, n'emploient pas avec le même soin que les autres les moyens légitimes de succès; 3° que les sectateurs d'un faux culte, n'ayant en vue que les choses de la terre, arrivent à la richesse, aux honneurs, à la puissance, par des procédés injustes, tandis que les hommes en possession de la vraie foi, n'usant que de moyens honnêtes, soient les victimes de la ruse et de la violence, souffrent persécution et misère par amour pour Dieu et vivent dans l'humiliation et le dénûment, à côté des vainqueurs superbes qui les ont dépouillés.

Ensuite, si on envisage la prospérité matérielle, en tant qu'elle dépend de la volonté divine, on conçoit que la Providence ne délivre point les nations qui lui sont fidèles des calamités dont peuvent être exemptes certaines autres, par exemple des incendies, des pestes, des intempéries des saisons, etc.; qu'elle ne leur ait point ménagé un sol aussi fertile, une position aussi avantageuse qu'aux autres, ni ces sources de grandeur et de prospérité que les peuples trouvent dans le génie de leurs grands hommes, dans des instruments plus parfaits de civilisation, etc.; en un mot, qu'elle les traite plus durement en vue de leur sanctification; tandis qu'elle comble les autres d'avantages temporels, soit afin de récompenser leurs vertus naturelles, soit afin, par un terrible jugement de sa justice, de les laisser s'aveugler et s'endurcir dans le bien-être, en punition de leur infidélité.

RÉSUMÉ

Signes de la révélation en général. — Il ne peut y avoir qu'une seule révélation absolument véritable; et cette révélation doit se discerner à des signes frappants et certains. Ces *signes*, *sceaux* ou *marques*, sont les moyens par lesquels nous parvenons à connaître l'existence de la révélation divine. On les appelle aussi *critériums* de la révélation et *motifs de crédibilité*, soit parce qu'ils servent à discerner la révélation vraie des fausses révélations, soit parce qu'ils rendent croyable le fait de la révélation. — On divise les signes de la révélation en signes *intrinsèques* et en signes *extrinsèques*, suivant qu'ils sont tirés de la doctrine même ou qu'ils en sont distincts.

Les signes *intrinsèques* sont : *négatifs*, si la doctrine religieuse à laquelle ils sont inhérents n'est ni absurde ni nuisible; *positifs*, si elle répond parfaitement à tous les besoins et à toutes les aspirations légitimes de la nature humaine. — L'absence des *signes négatifs* dans une doctrine est une preuve évidente de sa fausseté, car Dieu ne révèle rien qui ne soit conforme aux lois de la logique et de nature à rendre les hommes meilleurs et plus heureux; leur présence dans une doctrine religieuse indique qu'elle a pu être révélée, mais non point que de fait elle ait été révélée. — Les *signes positifs* prouvent la vraisemblance de la révélation, car il est difficile d'attribuer à l'esprit humain une doctrine qui satisfait pleinement nos besoins religieux et moraux, surtout si cette doctrine renferme des solutions satisfaisantes sur la fin dernière de l'homme, sur le culte qu'il doit rendre à Dieu, sur la réalité et les conditions du pardon des péchés. La présomption d'une révélation divine augmente encore, si la doctrine renferme des mystères qui, sans offenser la raison, font admirer la sagesse et la bonté de Dieu. — Si une religion, à l'exclusion des autres, contient tous les signes intrinsèques, *négatifs* et *positifs*, on doit la considérer comme certainement révélée.

Les signes *extrinsèques* sont des faits sensibles, divins, intimement liés au fait de la révélation. Ces faits sont principalement les *miracles* et les *prophéties*. On peut y joindre encore : la propagation rapide d'une doctrine, la constance de ses martyrs, la triste fin de ses ennemis et de ses persécuteurs. Ces signes, surtout les miracles et les prophéties, sont des preuves indubitables de l'intervention divine. — On doit également tenir compte des qualités des personnes qui attestent qu'une révélation leur a été faite et qui l'annoncent de la part de Dieu. On juge de leur valeur par les signes suivants : 1° si le prétendu inspiré donne des marques évidentes de folie ou d'imposture, il est très probable que la révélation est fausse; 2° au contraire, s'il n'est ni halluciné ni imposteur, il est très probable qu'il dit vrai; 3° s'il montre de plus une sagesse et des vertus éminentes, la probabilité peut atteindre à une véritable certitude; 4° si enfin cette sagesse et ces vertus paraissent plus qu'humaines, ce sera une preuve manifeste de sa mission divine.

Méthode à suivre dans le discernement de la révélation. — Il existe deux méthodes pour discerner entre les religions celle qui est divine : la méthode *historique*, qui étudie les signes extrinsèques; et la méthode *philosophique*, qui examine la doctrine en elle-même. — La méthode historique doit être préférée, comme plus courte, plus facile et plus sûre. Elle est d'ailleurs justifiée par la manière même dont Dieu a procédé en donnant sa religion. — La

méthode philosophique, aidée de la grâce, ou confirme la foi chez le croyant, ou l'engendre dans les intelligences bien disposées. — La méthode historique, bien que seule elle suffise à démontrer la vérité de la religion, appelle à son aide la méthode philosophique, afin d'entourer la révélation de tous les signes désirables et de la fonder sur les preuves les plus décisives.

Il faut donc rejeter comme fausse toute religion qui ne présente aucun signe positif d'intervention divine; qui contredit les principes de la raison; qui a été promulguée par des gens indignes. On doit admettre comme vraie la religion qui ne renferme aucune erreur et répond parfaitement à toutes les aspirations légitimes de la nature humaine; qui est annoncée par des personnages d'une grande vertu; qui apporte en sa faveur les miracles et les prophéties.

Erreurs sur les critères de la religion. — Les *rationalistes* prétendent qu'il n'y a pas d'autre méthode, dans la critique religieuse, que la méthode philosophique. Cette prétention est insoutenable; car la plupart des hommes, ne pouvant pratiquer cette méthode, seraient ainsi condamnés à passer toute leur vie dans le doute.

Les *protestants* rejettent aussi les critères extrinsèques, et prétendent que c'est par le témoignage de l'Esprit-Saint, que nous constatons la divinité de la révélation extérieure. Or, bien que l'action de l'Esprit-Saint soit nécessaire pour nous persuader de la vérité de la révélation, elle ne peut être l'unique motif de certitude; car ce motif étant individuel et subjectif, il ne saurait constituer une preuve générale et objective. Dans le système protestant, d'ailleurs, rien ne peut rendre certain de la réalité de l'action de l'Esprit-Saint. — Une autre erreur des protestants consiste à prendre pour critérium de la vraie religion la félicité de la vie présente. Quels que soient les avantages temporels que procure la vraie religion, la félicité terrestre n'est: ni sa fin principale, car la religion a pour but avant tout la sanctification de l'homme et son bonheur éternel; ni son effet nécessaire, car Dieu n'est pas tenu de récompenser ses adorateurs par des bénédictions temporelles. De plus, cette félicité dépend, soit de la volonté humaine, soit de la volonté divine. Or il faut se rappeler: 1° que les peuples qui ont la vraie religion ne l'observent pas toujours, et par suite n'en éprouvent pas la salutaire influence; 2° que les peuples qui ont la vraie religion se préoccupent moins des succès matériels; 3° que les sectateurs d'un faux culte hésitent peu devant l'emploi de la violence ou de la ruse. D'autre part, on conçoit que la Providence puisse traiter les nations qui lui sont fidèles plus durement que les autres, en vue de leur sanctification; et qu'elle comble ces dernières d'avantages temporels, soit pour récompenser leurs vertus naturelles, soit par un terrible jugement de sa justice.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Nature	Dénominations	Signes, sceaux ou marques. Critériums. Motifs de crédibilité.
	Division	Signes intrinsèques et signes extrinsèques.
Signes intrinsèques	En quoi ils consistent	Signes négatifs: si la doctrine n'est ni absurde ni nuisible. Signes positifs: si la doctrine répond aux aspirations légitimes de l'homme.
	Leur valeur	L'absence des signes négatifs prouve la fausseté de la doctrine. Leur présence prouve la possibilité de la révélation. La présence des signes positifs prouve qu'il y a vraisemblance de révélation. La réunion des signes négatifs et positifs donne la certitude.
Signes extrinsèques	En quoi ils consistent	Faits sensibles, divins, intimement liés à la révélation. Propagation de la doctrine, constance de ses martyrs. Qualités éminentes des personnes se disant envoyées de Dieu.
	Leur valeur	Les faits, surtout les miracles et les prophéties, prouvent indubitablement l'intervention divine. Le témoignage de ceux qui se disent envoyés de Dieu est faux s'ils sont hallucinés ou menteurs. Ce témoignage est un critérium de vraie certitude si les envoyés ont des vertus plus qu'humaines.
Méthode à suivre dans le discernement de la révélation	Méthode historique	Elle étudie les preuves extrinsèques de la révélation. Elle est préférable à la méthode philosophique. Elle est plus en rapport avec la chose étudiée. Elle est plus courte, plus facile, plus sûre.
	Méthode philosophique	Elle examine la doctrine même de la révélation. Elle sert à confirmer la foi. Elle peut servir à la faire naître. Elle est un complément utile de la méthode historique.
Erreurs sur les critères de la religion	Erreur des rationalistes	Ils n'admettent que la méthode philosophique. Mais la plupart des hommes ne peuvent pratiquer cette méthode.
	Erreurs des protestants	Leur seul critérium de certitude est le témoignage intime de l'Esprit-Saint. Mais ce témoignage ne peut constituer une preuve générale et objective. Ils considèrent encore comme preuve de la vraie religion la félicité de la vie présente. Mais cette félicité n'est point la fin principale ni l'effet nécessaire de la vraie religion. Elle dépend aussi des vicissitudes de la volonté des hommes et des vues de la Providence.